

**Procès Verbal de réunion
Conseil Syndical du jeudi 18 décembre 2014**

Date de convocation : 02/12/2014
Lieu de la réunion : bureau du syndicat
Nombre de membres en exercice : 8
Nombre de membres présents : 5
Nombre de votes exprimés : 6

L'an deux mil quatorze, le jeudi 18 décembre, le Syndicat de la Vallée du Haut Giffre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Xavier CHASSANG, Président ;
Présents : CHASSANG Xavier, DAVERGNE Xavier, DENAMBRIDE François-Marie, MOGENIER Guillaume, TRONCHET Laurent
Excusés : BARGAIN Claude, ROUGE Laurent
Pouvoirs : de Claude BARGAIN à Xavier DAVERGNE
Secrétaire de séance : MOGENIER Guillaume

Monsieur le Président demande à l'assemblée si des remarques sont à apporter concernant le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion du 16 octobre 2014 est approuvé à l'unanimité.

1. RENOUELEMENT DU CONTRAT PHOTOCOPIEUR

Monsieur le Président expose à l'assemblée que suite à la dissolution du SIEAGM, syndicat avec lequel nous partageons le photocopieur, il convient de renouveler le contrat ou de trouver un nouveau prestataire. Monsieur le Président présente à l'assemblée le tableau des différentes propositions reçues suite à la consultation :

	loyer	coût / copie		moy copie par		cout total trimestriel	frais d'installation	
	trimestrie I TTC	noir	couleur	noir	couleur			
prix du copieur actuel partagé entre SIEAGM et SIVHG	309.87 €	0.01 €	0.10 €	1875	675	391.50 €		
proposition Rex Rotary	338.56 €	- €	- €	1875	676	338.56 €	- €	
proposition ACI	270.00 €	0.01 €	0.09 €	1875	677	347.81 €	360.00 €	
proposition ACI occasion	enlever environ 10€ HT par mois							
proposition C Pro Canon	396.00 €	- €	- €	1875	678	396.00 €	- €	
proposition C Pro toshiba reconditionné	320.40 €	- €	- €	1875	679	320.40 €	1.00 €	

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- *Retient la proposition de Rex Rotary pour un coût total trimestriel de 338,56€*
- *Autorise le président à signer tout document relatif à cet effet*

2. RENOUELEMENT DU CONTRAT ORANGE INTERNET

Monsieur le Président expose à l'assemblée que suite à la dissolution du SIEAGM, syndicat avec lequel nous partageons la connexion Internet, il convient d'établir un contrat au nom du syndicat. Monsieur le Président propose de retenir la proposition d'Orange Pro pour un total de 86,95€ mensuel incluant la ligne téléphonique, l'accès Internet et la ligne Fax.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- *Valide cette proposition*
- *Autorise le président à signer tout document relatif à cet effet*

3. TARIFS SECOURS

Monsieur le Président propose à l'assemblée les tarifs des secours pour la saison 2014/2015 :

Secours front de Neige	48,00 €
Secours sur pistes	202,00 €
Secours hors-piste (ou piste fermée)	718,00 €

Ambulance :

Col de Joux Plane ou Cirque du Fer à cheval vers le cabinet médical de Samoëns	170,00 €
Sixt village vers le cabinet médical de Samoëns	150,00 €
Morillon vers le cabinet médical de Morillon	100,00 €
Evacuation skieurs assurée par le SDIS (par heure)	158,00 €

Secours par hélicoptère (un secours sur piste est inclus) :

Primaire sur piste vers cabinet médical	831,00 €
Primaire avec évacuation vers les hôpitaux	
- Sallanches/Cluses	1 766,00 €
- Genève	3 284,00 €
- Annecy/ Thonon les Bains	3 269,00 €
- CHAL	2 721,00 €
Supplément treuillage blessé	372,00 €
Dépose et reprise d'un médecin sur piste (à ajouter au tarif secours sur piste)	1138,00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Syndical :

- *Valide les tarifs secours ci-dessus exposés*

4. TARIF DU SUPPORT RFID POUR LES TITRES D'ACCES AUX PISTES

Monsieur le Président informe l'assemblée que, faisant suite à l'informatisation du système de vente de billetterie d'accès aux pistes de ski nordique, mise en place par Haute-Savoie Nordic, il convient de fixer le tarif des supports RFID rechargeables.

L'association départementale propose à ses adhérents de fixer le tarif à 1€

Le Conseil Syndical, à l'unanimité,

- *valide le tarif de 1€ par support RFID*

5. GRATUITES D'ACCES AUX PISTES

Monsieur le Président propose à l'assemblée de mettre à jour la délibération de novembre 2013 en proposant la gratuité d'accès aux pistes de ski de fond selon le tableau ci-dessous :

	Quantité restrictive	Type de forfait
Enfants de moins de 6 ans		Saison site
personnes de 75 ans et plus		Saison site
Propriétaires de terrains traversés par les pistes		Saison site
Personnel des communes membres		Saison site
Personnel des remontées mécaniques du Grand massif		Saison site
Enfants des écoles primaires du canton		Saison site
Enfants inscrits au groupe loisir du foyer du haut-Giffre		Saison site
Enfants inscrits à l'Entente nordique		Saison Haute-Savoie jeune
Gendarmes du canton	4	Saison site
pompiers du canton	4	Saison site
Elus municipaux		Saison site
Elus du SIVHG		Saison Haute-Savoie
Employés de radio samoens	2	Saison site
Employés des offices du tourisme		Saison site
CTD de Samoëns	2	Saison site
Bénévoles du foyer de ski de fond		Saison site
Saisonniers été du SIVHG		Saison site

Des titres pourront être remis pour les lotos/tombolas des écoles ainsi que les jeux et promotions visant à valoriser le territoire.

Des titres d'accès journée pourront être remis à destination notamment des moniteurs de ski sur présentation de leur carte, des pisteurs secouristes sur présentation de leur carte ou d'un bulletin de salaire.

Numéro des titres séances gratuit (journée adulte à 8€) : n° 6901 à 7000

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- *Valide cette proposition*

6. CONVENTION DE FONCTIONNEMENT DE LA VENTE EN LIGNE DE LA REDEVANCE NORDIQUE AVEC HAUTE-SAVOIE-NORDIC

Monsieur le Président informe l'assemblée que, faisant suite à l'informatisation du système de vente de billetterie d'accès aux pistes de ski nordique, mise en place par Haute-Savoie Nordic, il convient d'approuver la convention à intervenir avec Haute-Savoie-Nordic, qui assurera le fonctionnement de la plateforme de vente en ligne départementale.

Le Conseil Syndical, après avoir pris connaissance de la convention, à l'unanimité,

- *Autorise le président à signer ladite convention*

7. QUESTIONS DIVERSES

• **CONVENTION SKI JOËRING A INTERVENIR AVEC MADAME CAMILLE NAVILLOD**

Monsieur le Président donne lecture à l'assemblée de la convention prestation ski joëring à intervenir avec Madame Navillod Camille, fixant les conditions de mise à disposition et du damage d'une surface enneigée et d'un circuit pour l'exercice à titre privé d'une prestation de ski joëring sur le domaine skiable nordique du Haut-Giffre.

Monsieur le Président informe l'assemblée que cette dernière a pris contact initialement avec Monsieur le Maire de Sixt puis avec le SIVHG, afin de convenir des modalités d'installation sur ce site.

Le Conseil Syndical, après avoir entendu l'exposé du Président, à l'unanimité,

- *Donne son accord concernant la mise en place de cette prestation sur le site du Fer à Cheval,*
- *Autorise le président à signer ladite convention*

• **CONVENTION SKI JOËRING A INTERVENIR AVEC EQUITA PASSION**

Monsieur le Président donne lecture à l'assemblée de la convention prestation ski joëring et promenade en traîneau à cheval, à intervenir avec l'entreprise Equita Passion, fixant les conditions de mise à disposition et de damage de circuit enneigé pour l'exercice à titre privé d'une prestation de ski joëring et promenade en traîneau à cheval sur le domaine skiable nordique du Haut-Giffre.

Monsieur le Président informe que dans son article 1, le prestataire souhaite voir apparaître des solutions de repli situées dans la plaine de vallon et exceptionnellement dans le cirque du Fer à cheval en fonction des conditions d'enneigement.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- *Considérant la présence de Madame Camille Navillod exerçant la même activité de ski joëring sur le site du Fer à Cheval,*
- *Considérant que cette dernière a fait une demande à la commune de Sixt et au SIVHG, antérieurement à l'entreprise Equita Passion,*
- *Considérant le peu de surfaces disponibles pour cette activité dans le cirque du Fer à Cheval,*
- *Demande au Président de retirer l'accès au site du Fer à Cheval de la convention*
- *Autorise le Président à signer la convention ainsi modifiée*

• **ORGANISATION DE DEBUT DE SAISON PRENANT EN COMPTE LE MANQUE DE NEIGE POUR CETTE PREMIERE SEMAINE DE VACANCES SCOLAIRES**

Monsieur le Président propose à l'assemblée de mettre en place sur le site du Fer à Cheval un accueil malgré l'absence de neige sur le site.

Monsieur le Président souhaite également que des activités puissent être proposées aux vacanciers Après s'être rapproché de Madame Camille Navillod ; il est entendu que celle-ci mettra en place une activité « poney »

Afin de conforter cet accueil une réunion est organisée au siège du syndicat le 19/12/2014 à 11h.

Concernant le site de Joux Plane, une ouverture partielle des pistes sera faite ce samedi 20 décembre. La piste de luge, l'itinéraire piétons et l'itinéraire raquette seront également proposés aux vacanciers.

Monsieur le Président souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous

La séance est levée à 20h30

Le Président, Xavier CHASSANG

